

Le vocabulaire des notions « nation », « État », « patrie ». Quelques résultats d'enquête

Monsieur Bernard Peloille

Citer ce document / Cite this document :

Peloille Bernard. Le vocabulaire des notions « nation », « État », « patrie ». Quelques résultats d'enquête. In: Revue française de science politique, 33^e année, n°1, 1983. pp. 65-108;

doi : <https://doi.org/10.3406/rfsp.1983.394057>

https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1983_num_33_1_394057

Fichier pdf généré le 24/04/2018

Abstract

A sociology of the « nation » as fact in France requires, among other things, a series of investigations of the representations of the nation, including an analysis aimed at elucidating the diachronic and synchronic polysemies and metonymies contained in the ordinary and scholarly discourse having to do particularly with the notions of « nation », « state » and « fatherland ». A content analysis of the representations of « nation », « fatherland », and « state » expressed by a limited population in an exploratory survey does not allow generalizations. It does, however, bring to light some indications concerning these three notions. Each has its own specific mode. All have varied characteristics, forms and weights, covering a scale going from simple duality to contradiction. These discursive differences and diversities, undoubtedly also practical ones in as much as a discourse has practical effects, form the mode of existence of sizes and characteristics common to the three notions, although unequally constraining and differently constructed: historicity, social relativity, efficacy of the social classes. The notions are interrelated but clearly differentiated. There is a privileged relation of attraction and repulsion between nation and state, a relation which suggests the idea of nation-state, even though the concept itself is virtually absent from the data. Without wanting to find in them a « definition » of the nation, it is through the tendency to appear as a historic, strongly political and social community, that the nation, in this analysis, is derived directly from the ideas and historical practices of the « contemporary era » in France.

Résumé

Une sociologie du fait « nation » en France requiert, entre autres, un ensemble d'investigations sur les représentations de la nation, et dans celles-ci une analyse visant à élucider les polysémies et les métonymies diachroniques et synchroniques recelées par les discours courants et savants, pour ce qui a trait notamment aux notions « nation », « Etat », « patrie ». L'analyse de contenu des représentations de nation, patrie et Etat, formulées par une population restreinte, et telles qu'elles s'expriment dans une enquête exploratoire, interdit des généralisations. Elle met cependant à jour un certain nombre d'indications relatives à ces trois notions. Chacune de ces notions s'affirme sur un mode propre et spécifique. Elles revêtent des caractères variés, de formes diverses et de poids différents, couvrant, selon la notion, une gamme modulée de la simple dualité à la contradiction. Ces différences et ces diversités discursives, et sans doute pratiques pour autant que vaut un discours, constituent le mode d'existence de dimensions et de caractères communs aux trois notions, encore qu'inégalement prégnants et différemment construits : historicité, relativité sociale, efficacité des classes sociales. Ces notions entretiennent des rapports où elles se distinguent nettement; l'on observe une relation privilégiée d'attraction et de répulsion entre nation et Etat, relation qui n'est pas sans suggérer l'idée nation-Etat, bien que le concept lui-même soit quasi absent de nos données. Sans qu'il s'agisse d'y voir une « définition » de la nation, c'est à travers la tendance à apparaître comme communauté historique, fortement politique et sociale, que dans cette analyse la nation est en filiation directe avec les idées et les pratiques historiques de l'époque contemporaine en France.

LE VOCABULAIRE DES NOTIONS « NATION », « ÉTAT », « PATRIE »

Quelques résultats d'enquête

BERNARD PELOILLE

DANS les limites de la validité historique des mots et des choses, les termes de nation, Etat, patrie, désignent trois réalités distinctes, dont procèdent leurs uniques significations essentielles respectives dans une société donnée. Il reste que, déterminées par la pratique sociale et par les places des acteurs de cette pratique, les polysémies propres à ces trois termes se révèlent dans l'usage de ces mots par les différentes classes et forces sociales, et en leur sein même, au cours du développement de la société et en des moments de ce développement. Le terme de nation n'a pas le même sens pour un Turgot et pour un Blanqui; simultanément, un Laval et un de Gaulle lui confèrent des sens différents. Avec Henri Guillemin, par exemple, nous suivons les amples courbes gaussiennes opposées parcourues par les idées (et les réalités) « nation » et « patrie » des principales forces politiques et sociales, entre 1870 et 1940¹. Le sens du terme d'Etat, pour un Robespierre, se distingue, par plus qu'une nuance, aussi bien de certains de ses sens actuels que de sa signification dans l'idéologie girondine. Un entendement différent du terme sépare un Guesde, à la fois d'un Allemane et d'un Ferry. Enfin soutiendra-t-on que le terme de patrie signifie uniment « terre des pères, liberté politique et bien public » pour le paysan de

1. Guillemin (H.), *Nationalistes et nationaux, 1870-1940*, Paris, Gallimard, 1974. Répondant à des préoccupations d'un autre ordre, l'ouvrage de J. Dubois, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, fait apparaître d'intéressantes polysémies synchroniques de nation. Paris, Larousse, 1962.

l'an II et pour le girondin², pour le peuple conventionnel et pour une société de prolétaires et de financiers ?

A l'instar des réalités distinctes qu'elles désignent, les notions de nation, Etat et patrie entretiennent des rapports intimes³ complexes et souvent troubles. Elles nouent des rapports associatifs ; il leur arrive d'être superposées et assimilées. N'étaient-ce pas de telles confusions que Turgot jadis souhaitait lever : « Je veux encore vous donner ma définition de *nation*, parce que vous paraissez porté à confondre l'idée de nation avec celle d'Etat »⁴. A la même époque, Jaucourt ne dénonçait-il pas la confusion entre royaume et patrie : « Dans le siècle passé, Colbert confondit aussi royaume et patrie »⁵. Plus près de nous, en 1905, Durkheim opère une confusion entre nation et Etat. Tantôt, il intègre l'Etat dans la nation : « En France, où le même groupe est à la fois Etat et nationalité. Dans ce cas je propose le mot nation ». Tantôt, il les assimile : « L'Etat allemand est une nation »⁶. Contemporain, Pierre Vilar, qui consacra naguère un enseignement au vocabulaire historique⁷ par lequel il dégagait notamment l'histoire de la formation et de la différenciation sociales des termes de nation, Etat et patrie et mettait en évidence leurs assimilations indues, observe encore : « Neuf fois sur dix, dans le langage courant, historique et politique, il s'agit d'Etats. Mais on ne se prive pas de dire nation »⁸. Ne vit-on pas récemment dans un grand organe de presse affirmer à

2. A la fin du 18^e siècle, l'encyclopédiste Jaucourt brossait ce pénétrant tableau : « Citoyens, ai-je dit, connaissez-vous la patrie ? L'homme du peuple a pleuré, le magistrat a froncé le sourcil, en gardant un morne silence ; le militaire a juré, le courtisan m'a persiflé, le financier m'a demandé si c'était le nom d'une nouvelle ferme. Pour les gens de religion, qui, comme Anaxagore, montrent le ciel du bout du doigt, quand on leur demande où est la patrie, il n'est pas étonnant qu'ils n'en fêtent point sur cette terre ». *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1772, article « Patrie ».

3. L'intimité des choses peut vouloir la fusion des idées, voyez la notion composée « Etat-nation ».

4. Turgot, « Lettres à Dupont de Nemours, 20 février 1766 », *Œuvres*, t. 2, Paris, Alcan, 1914, p. 513-514 (souligné par l'auteur). Turgot revient sur cette question dans : « Sur le mémoire de Graslin », *Œuvres*, *op. cit.*, p. 636-637.

5. *Encyclopédie*, *op. cit.*, article « Patrie ».

6. Durkheim (E.), *Textes*, 3, *Fonctions sociales et institutions*, Paris, Minuit, 1975, p. 180.

7. *Initiation au vocabulaire de l'analyse historique*, cours en Sorbonne, 1969-1970, ronéoté.

8. Vilar (P.), « Réflexions sur les fondements des structures nationales », *La Pensée*, janvier-février 1981. Dans un registre différent, M. Halbwachs, dans son *Esquisse d'une psychologie des classes sociales* (Paris, M. Rivière, 1964), paraissait conscient de ces glissements de sens : « Notre examen des motifs qui interviennent dans la conduite des hommes serait incomplet, si nous n'insistions pas sur l'esprit national, de quelque nom qu'on le désigne : patriotisme, amour du pays, attachement au sol natal » (p. 213).

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

coup de topiques, telle une évidence, que « nation et patrie veulent dire la même chose »⁹?

Historiques et immédiates ces polysémies et ces relations? N'en doutons pas. Telles qu'elles peuvent exister dans le discours immédiat d'une population définie, elles forment l'objet nodal de la présente analyse.

Parmi les termes de nation, patrie, Etat, d'un usage courant quoique inégal, qui retiennent l'étude de l'historien et mobilisent le politique, seul le terme d'Etat paraît retenir vraiment l'attention du sociologue, encore moins celui-ci s'intéresse-t-il au triptyque. Soyons clair, plus encore que de sa valeur intrinsèque, notre propre attention pour la géométrie « nation », « patrie », « Etat » dérive de recherches pour une sociologie du « fait nation » ou du « rapport classes-nation-Etat en France ».

Réduisons à un minimum les observations méthodologiques nécessaires.

Les matériaux analysés ont été recueillis par enquête directe. Produits d'investigations parmi d'autres, les données d'enquête s'insèrent dans une sociologie historique du « fait nation », au prix d'une confrontation des expressions aux faits objectifs et d'une mise en perspective historique. Il y aurait donc quelque dérision à traquer dans la coupe des données proposée ici un « fait nation » concret. Le matériau est constitué par le vocabulaire des expressions immédiates premières, à l'exclusion des expressions complétives ou supplétives, répondant à trois questions ouvertes, parmi un ensemble de questions, à savoir : qu'est-ce que la nation? qu'est-ce que l'Etat? qu'est-ce que la patrie? C'est dire que la présente étude ne traite pas intégralement les contenus et ne couvre pas l'ensemble des contextes des trois notions — nation, patrie, Etat —, tels que ces contenus et ces contextes se trouvent dans les données d'ensemble de l'enquête.

La richesse de ces données en implications, en contradictions, et disons-le en rebondissements, ne peut être que suggérée.

9. Gaussen (F.), « La patrie en danger », *Le Monde Dimanche*, 10 janvier 1982. Il est vrai que la langue française télescope patrie, nation et Etat : « Apatride — (du grec patris patrie). Personne dépourvue de nationalité légale, qu'aucun Etat ne considère comme son ressortissant ». Dictionnaire *Robert*.

Compte tenu de la dimension réduite et de la relative homogénéité sociale (couches sociales populaires : ouvriers, employés, petits-bourgeois) de la population de référence, une problématique d'analyse des contenus des discours d'un groupe nous a paru devoir et pouvoir être retenue de préférence à la problématique d'une analyse comparative des expressions spécifiques de catégories sociales. Au demeurant, comprendrait-on le mouvement des choses dont nous méconnaîtrions la nature intime ? Par conséquent, nous n'avons pas tenté (et n'étions pas fondé à le faire) de construire des types sociaux de conception de la nation, de l'Etat et de la patrie. Nous avons cherché à mettre à jour le divers, le particulier, et le commun, le général, l'identité et la différence dans les expressions du groupe retenues comme champ d'analyse.

La méthode d'analyse du contenu fondée sur l'étude des éléments lexicaux permettait les dissections requises par l'étude d'un groupe. Les dislocations qu'elle fait subir aux expressions d'ensemble peuvent dérouter, mais c'est un passage obligé pour construire concrètement l'expression des notions de nation, Etat, patrie.

Les observations spontanées dans les enquêtes effectuées antérieurement au 10 mai 1981, et les réponses circonstanciées à deux questions portant sur les événements sociaux, politiques, importants dans le monde et en France en 1980-1981, nous autorisent à dire qu'une forte majorité des personnes composant la population de référence a voté en mai 1981 pour F. Mitterrand, ou contre V. Giscard d'Estaing.

En guise d'introduction à l'analyse de contenu, il nous a paru utile de proposer un repérage des traits forces de la configuration sémantique des discours étudiés.

Les occurrences d'opposition ou de différences sont en nombre relativement faible. Il existe de fortes polarisations de certains types d'occurrences autour d'une notion. C'est le cas des oppositions à « Etat », des différences avec « patrie » et, dans une moindre mesure, des différences avec « nation ». Ces deux derniers groupes sont en une

Caractéristiques sommaires de la population de référence

<i>Catégories professionnelles</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Ouvrier	5	
Employé secteur privé		1 (retraité)
Employé secteur public	1 (retraité)	3 (dont 1 retraité)
Agriculteur exploitation familiale	1	
Artisan	2	
Artisan + commerçant	1	
Professeur enseignement secondaire	3	
Profession libérale	1 (retraité)	
Animateur socioculturel	1	
Total	15	7
<i>Ages</i>		
15-20	2	
21-25	1	
26-35	8	
36-45	1	
46-55	1	
56-65	5	
66-75	3	
76-80	1	
		retraités
<i>Niveau de scolarisation - diplômes</i>		
Ouvrier : Brevet technique 1 ; CAP 1 ; CEP 1 ; BEP 1 ; Apprentissage 1.		
Employé : BEPC + concours internes 1 ; CEP 2 ; Brevet supérieur 1 ; HEC 1 ^{re} année 1.		
Agriculteur : BEP 1.		
Artisan et commerçant : Brevet supérieur 1 ; CAP 2 ; CEP 1.		
Professeur : Grande Ecole 1 ; Agrégation 1 ; CAPES 2 ; DES 1.		
Profession libérale : Diplôme expert comptable 1.		
Animateur : Droit 1 ^{re} année 1.		

symétrie incontestable. Plusieurs notions ont un poids absolu élevé : nation, dans les associations à Etat ; guerre, dans les associations à patrie. Les occurrences gouverner, gouvernement dans les valeurs du terme « Etat » ; tout, communauté, ensemble et pays dans les valeurs de nation ont un poids relatif notable. Un groupement des occurrences de sens voisins montre le poids des notions « associantes » : tout, tous + communauté + ensemble + unité dans la valeur de nation ; des notions de classes dans les associations à nation ; des idées de pouvoir + diriger + gouverner + administrer dans les valeurs d'Etat ; et des idées polémiques dans les valeurs et les associations à patrie. Les occurrences paraissent peu polyvalentes.

Occurrences citées plus d'une fois

<i>Valeurs d'emploi simples</i>	<i>Associations</i>	<i>Oppositions</i>	<i>Différences</i>
<i>En réponse à la question : qu'est-ce que la nation ?</i>			
Tout, tous, toutes..... 9	Classes..... 5	Bourgeoisie 3	Patrie 4
Communauté 7	Etat..... 4	Pétain 2	(Autres... 11)
Ensemble 6	Ouvriers..... 3	(Autres..... 15)	
Pays..... 6	Paysans..... 3		
Représenté 3	Autres classes 3		
Unité 2	France 3		
Etat 2	Petit-bourgeois 2		
Gouvernement 2	Bourgeois 2		
(Autres..... 47)	Révol. Fcse 2		
	Patrie 2		
	(Autres 46)		
<i>En réponse à la question : qu'est-ce que l'Etat ?</i>			
Gouvernement, gouverner 6	Nation 7	Liberté 3	Nation 2
Gérer, gestion 4	Classes..... 3	(Autre 1)	(Autres... 17)
Diriger, dirigeants 3	Pouvoir..... 2		
Nation..... 3	Etat..... 2		
Nous 3	(Autres 30)		
Peuple 2			
Classes 2			
Pouvoir 2			
Administration..... 2			
France..... 2			
(Autres..... 58)			
<i>En réponse à la question : qu'est-ce que la patrie ?</i>			
Pays..... 5	Guerre..... 6	(Divers..... 5)	Nation 7
Guerre 4	Danger 5		(Autres.... 4)
Défendre, défense 3	Défense,		
Sol..... 2	défendre 4		
Endroit..... 2	(Autres 29)		
(Autres..... 48)			

Sans prétendre faire une analyse exhaustive de discours, on a emprunté à la linguistique la dénomination de catégories de classement du vocabulaire :

- Les valeurs d'emploi sont les termes définition, établissant le sens d'emploi immédiat des notions.
- Les associations sont ici les principaux termes précisant les sens donnés aux notions.
- Les oppositions regroupent les termes en contradiction explicite à quelque degré avec les notions.
- Le groupe différence renferme les termes distingués de la notion, sans implication de contradiction explicite.

Ces catégorisations sont évidemment relatives.

LA NOTION « NATION »

Les valeurs d'emploi simples du terme de nation

*Les valeurs associatives, agrégatives, globalisantes*¹⁰

Appartiennent à ce groupe les valeurs « tout », « toutes », « tous », « communauté » et « ensemble ».

Les valeurs « tout », « toutes », « tous », ressortent de propositions indéfinies signalées par l'emploi du terme monde :

(1) « la nation c'est tout le monde, VIII »¹¹. (2) « Tout le monde fait partie de la nation, IX ». (3) « La nation pour moi tout le monde la représente, XI ».

Ces valeurs introduisent également des notions sociologiques définies : Français, ouvriers, citoyens :

(4) « La nation c'est tous les Français, VII ». (5) « Tous les citoyens, tous les Français forment la nation sans discrimination de classes, XVII ». (6) « La nation c'est toutes les catégories sociales sans exception ni réserve, XVII ». (7) « Les marginaux, les ouvriers, même les bourgeois, ça fait un tout, c'est la nation, pour tout le monde, XII ».

Les trois dernières propositions admettent l'existence d'une structure de classes au sein de la nation ; la proposition (5), avec citoyens, introduit un élément spécifiquement politique.

Dans le contexte indéfini, l'expression « tout le monde » transcende intrinsèquement les classes ou catégories sociales. En revanche, des classes, indéfinies ou spécifiées, et toujours totalité ou totalisées, forment, pour l'essentiel, un contenu défini aux valeurs « tout, toutes ».

La valeur « communauté » paraît appeler une redondance :

(8) « La nation c'est la communauté nationale, VII ».

Le terme de communauté introduit la notion histoire :

(9) « Je ne me sens pas français au point de vue communauté historique, dans la nation je fais rentrer la communauté humaine, XIII ». (10) « C'est tout le monde, c'est une communauté de gens, tous les gens qui ont une histoire commune, XIII ». (11) « Pour moi, la nation c'est une communauté d'individus qui s'est forgée une histoire propre ... par des luttes, soit des luttes sociales, soit des luttes politiques, XIX ».

10. Faute de mieux nous usons de ce néologisme.

11. Le numéro en chiffres arabes entre parenthèses est celui de la proposition, le numéro en chiffres romains est celui du locuteur.

Bernard Peloille

Le facteur humain (humaine, gens, individus) est commun aux trois dernières propositions. Au vrai, ces trois propositions forment quatre groupes complémentaires. En premier lieu, la proposition (9) oppose communauté historique à communauté humaine, tandis que les propositions (10) et (11) les associent. Contrairement aux propositions (10) et (11), la proposition (9) ne définit pas la communauté par la pratique historique. En second lieu, distinguons une forme passive : avoir une histoire (10), d'une forme active : se forger une histoire (11), nation en soi, nation pour soi. Au surplus, à ces deux formes correspondent deux «histoires» : histoire commune-forme passive, histoire propre-forme active, idée d'agrégation simple avec «commune», idée de différenciation-communauté avec «propre», différenciation «par des luttes». L'expression passive agrégative se rapporte à une communauté de «gens», «tous les gens», c'est-à-dire à un être collectif, alors que la forme active, différenciatrice (11) met en scène une communauté d'êtres individualisés (individus). Observons que l'opposition entre communauté historique et communauté humaine émane de la même source que l'expression «communauté de gens», et que la forme passive et agrégative. La contradiction (propre à ce locuteur) entre «nation» successivement non ressentie comme communauté historique (9), puis posée comme communauté d'histoire (10), recèle une opposition entre «historique» et «histoire». Est-ce la marque d'une différence entre le simple déroulement des faits humains et sociaux, et ce par quoi une communauté s'affirme dans l'histoire, s'identifie et se pose entre les autres communautés ?

Toutes choses égales, les propositions (9) et (10) paraissent être à la proposition (11) ce qu'est la communauté nationale historico-grégaire à la nation communauté historico-politique d'adhésions individuelles.

Le terme d'ensemble désigne toujours un être subjectif : personnes dans l'association personnes-territoire,

(12) «Une nation, enfin un ensemble de personnes vivant sur un territoire donné, XI»,

hommes dans une association connotée de politique avec drapeau,

(13) «L'ensemble des hommes qui vivent sous le même drapeau, XVII»,

hommes dans une triple association avec : allier, ressources, territoire, procédant d'une définition économique impliquant consensus, choix et but commun, librement consentis :

(14) «Un ensemble d'hommes qui veulent s'allier pour avoir le maximum de ressources dans le territoire qu'ils occupent, XVII».

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

La valeur « population » a deux acceptions : extensive et intégratrice. explicitement réductive et non intégratrice :

(15) « C'est l'ensemble d'une population vivant sur un territoire donné ».

Ici, seul le critère territoire fixe des limites à la nation « ensemble de population ».

En revanche avec la proposition

(16) « C'est l'ensemble je n'ose pas dire des habitants parce que les habitants c'est très varié, mais je pense que c'est l'ensemble d'une population de même origine en tant que race. II »,

sous le vocable « population » les critères limitatifs sont explicites et préférés à la « variété » des « habitants ». Cependant, la proposition complète admet « malgré tout des différences de classes » dans la nation.

Les valeurs « société » et « nous »

(17) « La nation c'est la société, VIII »,

(18) « La nation c'est nous. VIII »,

appartiennent également à ce groupe de valeurs globalisantes.

Enfin nous classerons dans ce groupe la notion d'unité :

(19) « La nation c'est une unité structurée, I ».

Cette proposition n'avance que l'idée de cohérence, de hiérarchie, d'ordre. Issue de la même source, la proposition

(20) « C'est quelque chose d'organisé qui lutte contre ce qui peut la détruire, I » englobe et dépasse les idées de structure et d'organisation en introduisant dans la valeur de nation une opposition aux facteurs désagrégeants ou dissolvants. Notons que ces facteurs sont des produits de rapports de la nation avec des forces externes : « 1815, la Sainte Alliance, 1870, 1940 ».

Les valeurs de différenciation ou différenciatrices

La valeur « classe » ou les valeurs désignant des classes constituent ce groupe.

(21) « Nation, c'est comme République et Etat, tout dépend de la classe qui pose et réalise ces notions, VII ».

C'est un refus de la valeur hors classe et de la caractérisation rigide de la nation. Cette proposition est sous-tendue par l'idée du pouvoir, pouvoir de dire et surtout de faire ; elle intègre l'idée de domination (« la classe qui pose et réalise ») sans exclure une

Bernard Peloille

dialectique des classes dans la nation, dans l'histoire et à chaque époque donnée.

Deux propositions spécifient des classes :

(22) « Sous son aspect économique, c'est le monde ouvrier, la nation c'est le peuple. Plusieurs classes représentent la nation : la classe ouvrière, la classe des riches, la classe des moins riches, IX ». (23) « C'est la classe ouvrière. La nation c'est la classe ouvrière d'abord, ensuite les classes moyennes. Si on prend les capitalistes, les bourgeois, pas plus de dix pour cent. Pour eux l'argent n'a pas d'odeur, on le voit tous les jours, XVI ».

La proposition (23) élimine sans appel 90 % des « capitalistes » et « bourgeois » associés à « argent » dans une idée implicite de cosmopolitisme. La proposition (22) est construite sur une distinction entre critère économique et critère de représentation. Les critères économiques disqualifient ce qui n'est ni « ouvrier » ni « peuple », tandis que la représentation admet les « classes riches ». N'est-ce pas dire qu'il y a diverses « représentations » de la nation et que ce qui n'appartient ni au « monde ouvrier » ni au « peuple » ne représente qu'une nation amputée.

Une valeur ineffable : pays

S'il en était besoin, nous aurions confirmation du « creux » de la notion de pays, notion dépourvue de contenu social, politique, trop souvent substituée à nation, Etat ou population.

(24) « C'est mon pays, c'est ma patrie, c'est ça la nation, X ». (25) « La nation c'est le pays avant tout, XIV ». (26) « la nation pour moi c'est un pays, un groupe de personnes qui vit en communauté, XX ».

La pauvreté de ces connotations ne doit pas nous masquer que le terme de pays introduit une remarquable définition des critères internes et des questions économiques internes et externes de la nation :

(27) « La nation c'est un pays bien défini qui doit vivre sur ses rapports, sur ce qu'il produit, tout en faisant de l'échange alentours, XV ».

Non sans logique, de la même source, ressort la possibilité sinon la nécessité de l'indépendance du « pays » :

(28) « C'est un pays qui sait se diriger par lui-même, XV ».

La valeur « pays » suscite la notion de race :

(29) « La nation, c'est un pays d'une race, d'une seule race, soit français, soit polonais, XV ».

Etrange et intéressante définition de « race » par des nationalités.

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

Valeurs négatives

(30) « Je la perçois maintenant comme quelque chose de très limité. Tout est international. Au niveau économique c'est très net, IV ». (31) « Au fur et à mesure qu'on avance, on se rend compte que la notion de nation est une notion dépassée, qui ne recouvre rien au niveau économique, ou presque plus rien, je vais nuancer, presque plus rien, IV ». (32) « Alors, ça a encore une valeur, pas une valeur, un semblant de réalité ou d'image, IV ».

Limitée, dépassée, image, ces trois valeurs négatives émanant d'un locuteur unique, se fondent sur l'appréciation de questions économiques, qui, n'en doutons pas, constituent la valeur négative réelle.

L'universalité de l'être humain se heurte à la nation « trop étroite ».

(33) « La nation, moi je suis internationaliste avant toute autre chose, donc ça compte peu pour moi, pour moi c'est le monde entier, c'est l'humanité, donc la nation ça représente peu de choses ..., je trouve que tous les gens qui font quelque chose pour le monde, même en se trompant, eh bien, ils forment une nation, la notion de nation est trop étroite pour moi, XXI ».

Indirectement et objectivement, la notion de département joue comme valeur négative :

(34) « Je dirais un genre de département dont le pays serait l'Europe, la nation c'est l'organisation de ce département, VI ».

Il s'agit indubitablement d'une expression, non nécessairement consciente, de la théorie de l'Europe des régions. La nation y est ramenée à une « organisation » et nulle référence historique ne l'appuie. Ce « département » de l'Europe vaut comme valeur négative parce qu'il est vrai que l'Europe est — quoi qu'on en ait — aujourd'hui continent de nations léguées par l'histoire.

Les rapports nation-Etat dans les valeurs simples de la notion de nation

Les assimilations nation-Etat, nation-gouvernement (La nation pour soi)

Les précédents classements renferment des assimilations et des identités : nation-société (17), nation-classes (21) (22) (23), nation-population (15) (16), par exemple. Les assimilations nation-Etat ou nation-gouvernement ne sont donc pas des phénomènes spécifiques. Les valeurs « Etat » et « gouvernement » de la notion de nation forment cependant un type de valeurs particulier, ni agrégeantes ni différenciatrices, mais d'extériorisation :

Bernard Peloille

(35) «La nation, c'est l'Etat, l'Etat c'est la nation. Aie! c'est la confusion que je fais entre nation et Etat, IV». (36) «Qu'est-ce que vous entendez par nation? l'Etat? A mon sens, la nation c'est le gouvernement, c'est important quand ça change, V». (37) «C'est le gouvernement, la nation pour moi c'est la République, le pouvoir exécutif et tout ça, X».

Les couples Etat-gouvernement (36), gouvernement-pouvoir exécutif (37) impliquent évidemment les idées d'exercice du politique, et l'association gouvernement-République (37) introduit la question de la forme de l'Etat. Nation est par conséquent identifiée au centre du pouvoir politique: l'Etat, et plus encore, à ses moyens (gouvernement) et à sa forme (République). L'idée de l'identité de nation à son extériorisation, dont Etat et gouvernement seraient les expressions et les lieux, cette idée se dessine en restituant intégralement la proposition (36):

(38) «A mon sens, la nation c'est le gouvernement, c'est important quand ça change, la nation avant tout elle est représentée, en fait ce sont les représentants qui font la nation. Qui représente la nation? Le gouvernement à mon sens, V».

Où le locuteur ne voit qu'un «cercle vicieux», nous percevons dans et par la sphère politique une nation «pour soi». Ayant vu la proposition (14), d'ordre économique, et la proposition (11), d'ordre historique et social, nous recueillons ici un troisième caractère (politique) du pour soi de la notion de nation.

Les associations à la notion de nation

Associations classes-nation

Nombreuses, ces associations sont diverses. La notion de classe, est exprimée de façon générique:

(39) «La nation c'est tous les Français, la nation n'est pas séparée des classes, VII». (40) «Elle n'est pas au-dessus des classes, VII». (41) «C'est l'ensemble d'une population de même origine en tant que race, avec malgré tout des différences de classes sociales, c'est inévitable, II».

Ces expressions posent un lien organique général entre nation et classes, lien où se tissent la dépendance de la nation à l'égard des classes et son hétérogénéité sociale.

La dépendance de nation à l'égard d'une classe particulière nous a été donnée en principe avec la proposition (21) — «tout dépend de la classe qui pose et réalise ces notions» — et est réaffirmée par la proposition suivante:

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

(42) «L'utilisation du terme est à mon avis déterminée par la classe sociale qui domine ... La défense de la nation c'est la classe dominante qui l'a, XIII».

A l'instar de la proposition (21), examinée dans les valeurs de nation, cette dernière proposition, par les termes «avoir» et «dominante», connote la dépendance de la nation à l'égard des classes d'une idée de possession et de pouvoir d'une classe.

L'on notera que la proposition (41), vue comme doublement agrégative dans les valeurs de nation (16), pose une différenciation sociale largement connotée de nécessité.

Cinq propositions associent à nation des classes spécifiées. Les spécifications restrictives dominant :

(43) «En France elle (la nation) s'est développée particulièrement pratiquement et théoriquement surtout pour la bourgeoisie et la petite bourgeoisie, VII». (44) «La nation peut se confondre ... pas avec les classes les plus riches mais en général avec les classes les plus pauvres, I». (45) «Quand on dit la nation ou la patrie sont en danger, qui forme le gros des troupes qui se bat ? Ce sont les paysans, ce sont les ouvriers et les petits-bourgeois. Toujours!, XIX».

La contradiction entre les spécifications (43) et (44, 45) saute aux yeux. La proposition (43) a pour objet le développement des faits nationaux en France, c'est-à-dire une correspondance entre mouvement national et mouvement historique du développement bourgeois ; elle évoque les bénéficiaires de l'idée de nation. Les propositions (44) et (45) posent les forces sociales qui, de fait, objectivement, indépendamment de l'essence historique de la nation, sont et maintiennent la nation, selon ou contre leur gré, là n'est pas l'objet de ces propositions. La contradiction n'est donc pas entre les propositions mais dans les faits pratiques, historiques.

Les propositions (44) et (45) spécifient des classes pour évacuer explicitement ou par défaut les classes riches ou bourgeoises de la nation. En revanche, la proposition suivante ne spécifie des classes que pour les agréger dans une association à nation :

(46) «Un bourgeois, un ouvrier, un paysan, un aristocrate ont une portion d'histoire commune, et donc ils se retrouvent dans la nation, XIII».

Soulignons que les associations impliquant différenciation ou hétérogénéité sociale enrichissent le plus souvent des valeurs agrégatives. On l'a vu avec la proposition (41). C'est également le cas des propositions (43) et (40) à l'égard des propositions (4) et (8) : «C'est tous les Français. C'est la communauté nationale. Elle n'est pas séparée des classes. Elle s'est développée ... surtout pour la bourgeoisie et la petite bourgeoisie». La proposition associative (45) vient en contrepoint de la valeur (11) : «La nation c'est une

communauté d'individus qui s'est forgée une histoire propre — quand on dit la nation (est) en danger, qui forme le gros des troupes ... ? Ce sont les paysans, ce sont les ouvriers et les petits-bourgeois». Enfin la proposition (46) complète la proposition (10): «C'est tout le monde, c'est une communauté de gens ... qui ont une histoire commune. Un bourgeois, un ouvrier, un paysan, un aristocrate ont une portion d'histoire commune».

Le rapprochement des ensembles (45-11) et (46-10) donne à voir des fonctions différentes de «l'histoire» également invoquée par les sources respectives de ces propositions. Cadre de phénomènes pratiques différenciateurs dans les expressions (45-11). l'histoire a une fonction réductrice et homogénéisante dans le groupe (46-10). Autorisons-nous à y voir une réplique de l'opposition que nous constatons dans l'examen des valeurs simples entre histoire commune, agrégante, forme passive, et histoire propre, d'opposition, forme active.

L'association nation-paysan énoncée par un locuteur non paysan, qui s'accompagne de l'association nation-propriété foncière, est une association restrictive :

(47) «Comme couche sociale, pour les paysans c'est très net ... pour lui il y a encore cette notion-là. Mais c'est très lié à la propriété foncière ... dans la famille de ma femme, il y a beaucoup de paysans, chez eux c'est encore fort présent. Mais chez moi par exemple, où il n'y a pas du tout de paysans, c'est une notion très lâche, IV».

L'association Révolution française-nation

(48) «La nation prend une importance politique avec la Révolution française, VII».

(49) «A mon sens, c'est la Révolution française qui a marqué le début de ce quelque chose (la nation). Avant ça ne correspondait pas à une nation ... Le tournant c'est la Révolution française, V».

L'idée sous-jacente ou explicite de Révolution française comme début d'un ensemble de phénomènes, d'une ère historique, institue une analogie entre ces propositions. Mais elles diffèrent. La proposition (48) formule l'idée du début de la nation chose politique, non seulement en soi, mais pour soi, en action («prend»). Cette proposition admet implicitement l'existence d'une nation antérieure à la Révolution française. La proposition (49) tend à nier une nation objective, et elle subordonne l'existence de la nation aux manifestations historiques de son être politique. En ce sens, le «tournant» de la Révolution serait un bond de la non-nation à la nation, et non un bond qualitatif dans un processus historique des faits nationaux.

Deux expressions se réfèrent à «Révolution française» :

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

(50) « Les soldats de l'An II disaient : nation, XVI ». (51) « Je pense aussi à Valmy, I ».

Notons que ces deux associations à « nation » sont d'ordre militaire et défensif, et, eu égard à la personne des soldats de l'An II ou à Valmy, évoquent l'idée de masses populaires.

Les associations des termes « politique » et « économie »

Les idées d'une nation politique se dégagent des précédents groupes d'associations. Or le terme « politique » s'associe rarement à « nation ». La proposition (48) posait explicitement l'essor de la nation chose politique lors de la Révolution. Aussi bien, dans ce cas, le mot politique semble-t-il adéquat à la pensée du locuteur, qui, tout en conférant à « nation » le contenu social « bourgeoisie et petite bourgeoisie » (43), admet la relativité du caractère social de la nation (21), ne le fige pas, et s'autorise ainsi, sans nier la nation elle-même, à englober l'évolution ou la révolution des caractères sociaux et politiques de la nation. Toutes les propositions ne mûrissent pas dans un tel contexte mental politique.

A cette affirmation explicite du caractère politique de la nation, répond un effacement de la notion « politique » :

(52) « Quand j'étais jeune, je l'associais au mot politique, maintenant je l'associe davantage à un contexte économique, IV ».

Le glissement du « politique » à « l'économique », le gommage du « politique », sont loin d'être absolus. Ne coexistent-ils pas avec la thèse de l'interdépendance de la nation et d'une certaine forme de pouvoir, avec la perception des caractères éminemment politiques de l'usage des notions France et nation ? (69). Autant d'idées qui, n'associant pas directement le terme « politique » à nation, ne veulent pas moins en user largement pour s'énoncer.

La notion « économie » (ou « économique ») est associée à nation comme opposition à politique dans la précédente proposition. Dans la proposition (22) « sous son aspect économique c'est le monde ouvrier », la notion « économique » joue un rôle différenciateur entre classes sociales dans la nation, et constitue un facteur de définition de la nation sociale. Enfin, nous trouvons l'idée de marché intérieur :

(53) « Au plan économique, elle (la nation) est nécessaire pour ma commercialisation, VIII ».

Bien qu'elle n'usât pas du terme d'économie, la proposition (27) « La nation c'est un pays bien défini, qui doit vivre sur ses

Bernard Peloille

rapports, sur ce qu'il produit, tout en faisant l'échange alentours » — constituait bien une proposition « économique », habitée également par l'idée de marché intérieur, au surplus supérieure à la proposition précédente (53), car elle ne réduit pas ce marché à la « commercialisation ».

Les notions « nationalisme » et « nationalistes »

Deux propositions associent ces notions à nation :

(54) « J'assimile le mot nation au mot nationalisme et au RPR, IV ». (55) « Je me méfie de tout ce qui peut être la cause de guerre et évidemment de l'esprit national ou nationaliste, XIII ».

L'assimilation de nationalisme-nation-RPR, dans la première de ces propositions, procède d'une argumentation cohérente, ou du moins expose des raisons. Situons-la dans son contexte, elle conclut les observations suivantes : a) « Comme couche sociale, les paysans c'est sûr, c'est très net. Mon beau-père est paysan, et pour lui il y a encore cette notion (de nation) » ; b) « Je discutais avec le fermier en face de chez moi, c'est sûr que pour lui le RPR c'est la France, c'est donc la nation ». C'est en quelque sorte une combinatoire imparable.

La proposition (55) retient notre attention pour deux raisons. Elle impute à un « esprit » la « cause » au premier chef de la guerre, ce qui s'accompagne d'un redoublement « d'esprit national » par « nationaliste » (ce qui n'est pas la même chose), laissant penser que la notion « esprit national » peut être impropre à soutenir seule la cause de guerre.

L'association du terme « idéal » à « nation »

Idéal possède deux statuts opposés :

(56) « Il me semble que c'est plutôt les plus démunis qui représentent la nation idéale, XI ».

L'idée de hiérarchie sociale (socio-économique) — sinon l'idée de classe — sous-tend l'association idéale-nation. Admise par la proposition précédente, l'idée de nation idéale est aussi rejetée :

(57) « La nation idéale qu'est-ce que ça veut dire ! C'est ce que pensaient nos pères en 14-18, c'est ce que je pensais moi-même à 13 ans, XXI ».

L'empirisme historique révélerait la vanité d'une nation idéale, socialement fondée.

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

Passé, stade, laps de temps. Historicité

(58) «Les nations doivent un peu de ce qu'elles sont à leur passé, XI».
(59) «République, nation, ça c'est fait dans un laps de temps malgré tout très court, XVIII». (60) «La nation c'est donc lié à un stade, XVII».

Posant la nation comme produit légué par l'histoire (58), et comme fait d'un moment historique (60-59), ces trois propositions reconnaissent l'historicité de la nation. Par l'association nation-République, la proposition (59) contient l'idée d'émergence historique d'une nation politique.

L'historicité de la nation ressort de la dialectique des propositions suivantes :

(61) «Pour moi la nation c'est une communauté d'individus qui s'est forgé une histoire propre ... cette histoire elle s'est forgée par des luttes, soit des luttes sociales soit des luttes politiques, enfin à tous les niveaux. C'est pour ça que l'idée de nation est quelque chose qui peut être dépassée ... historiquement ... puisque, finalement, les luttes ne sont plus localisées à un pays, XIX».

Nous nous autoriserons à voir en naissance, développement et dépérissement de la nation fondés par la raison et les cadres objectifs des luttes sociales et politiques, les phases d'une historicité dialectique réelle de la nation.

Les associations négatives

Quatre termes constituent des associations négatives : « paraît artificielle, dangereuse, peut être dépassée, caduque ». Les associations entre ces termes et nation ne ressortissent pas à un unique ordre d'idées.

Dans un ordre subjectif, « artificielle » et « dangereuse » s'insèrent dans une proposition qu'il faut restituer dans son ensemble :

(62) «Je me méfie de tout ce qui peut être cause de guerre et, donc, évidemment, en premier lieu, de l'esprit national ou nationaliste. Mais en même temps je suis capable d'avoir les tripes remuées lorsque le public dans un match de foot chante *La Marseillaise*. Donc, je suis français. Mais c'est très contradictoire ... Je ne crois pas que je suis très nationaliste. Non, c'est une notion qui me paraît artificielle et dangereuse ... J'ai passé trois ans en Algérie ... et je me sentais plus proche d'eux finalement que de certains Français ... Je me sens méditerranéen, je ne me sens pas français ... dans mes réactions, plus proche d'un Italien, d'un Espagnol ... que d'un Français au sens parisien du terme, XIII».

Les contradictions de cette proposition enserrant les caractères artificiel et dangereux de la nation, à telle enseigne que la notion « nationaliste » paraît devoir en être l'agent dans l'ordre de l'explicite. Ces associations négatives se fondent sur une forte sous-jacence

Bernard Peloille

positive de culture ou civilisation globale qui constituent les données de la véritable association négative avec nation.

Les termes « dépassée et caduque » appartiennent à un ordre de réflexion historique. Dans : (61) « C'est pour ça que l'idée de nation est quelque chose qui peut être dépassé historiquement, il m'apparaît certain que l'idée de nation est plus ou moins caduque puisque ... les luttes ne sont plus localisées à un pays », là encore, l'association négative (nation-dépassée, caduque) n'est que la locution, l'alibi, de la réelle association négative entre cadre des luttes sociales et nation.

Les rapports nation-Etat dans les associations à la notion de nation

Les associations France, Etat, République-nation.

Ce sont indéniablement trois notions distinctes associées à nation ; il convient de les tenir pour telles. Néanmoins, la proximité, la communauté des propositions et des thèmes d'ordre politique véhiculés par ces notions nous ont paru fonder un rapprochement de leurs observations.

L'association explicite nation-Etat se présente pour être rejetée :

(63) « C'est une unité structurée, donc immédiatement on pense à Etat, mais enfin ce n'est pas la même chose, I »,

ou pour être confusion consciente ' comme : (35) « La nation c'est l'Etat, l'Etat c'est la nation. Aïe ! c'est la confusion que je fais entre nation et Etat, IV ».

Nous relevons des indices informels de l'association pouvoir politique, Etat, nation dans une association Etat-nation :

(64) « Un régime de monarchie, c'est toujours une nation, un Etat, VI ».

Une association pose abstraitement, en général, le lien entre Etat et nation :

(65) « Je vois non pas quelque chose d'abstrait ... de même l'Etat, vous parlez de la nation, je dirai également l'Etat-nation, XI ».

Comment marquer plus nettement, bien qu'abstraitement, le lien entre la politique et la nation si ce n'est en transmuant l'association en composé Etat-nation.

Dans les associations simples, la notion « France » paraît d'abord aussi peu signifiante que la notion « pays », simple doublet patronymique de nation ; tout au plus désigne-t-elle une nation particulière :

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

(66) «La nation, la France, l'indépendance, c'est comme cela que je vois, Ia».
(67) «J'assimile le mot nation à France, IV». (68) «Ah! la nation, la nation, la France était au-dessus de tout, XXI».

Autour de l'idée centrale de dépendance de la notion de nation à l'égard des formes du pouvoir, une proposition introduit l'idée que la substitution de « nation » et « France » à la forme du pouvoir politique « République », exprime elle-même une forme du pouvoir, et que la notion « nation » joue alors dans une dimension tactique.

(69) «La notion de nation, elle ne peut pas être indépendante d'une certaine forme de pouvoir. Et, suivant l'opportunité historique et politique, on insistera sur telle ou telle chose. On parlera de la République française, on parlera de la nation française, on parlera de la France, IV».

Cette proposition ne suggère-t-elle pas que nous aurons à voir tout à la fois une différence et une opposition ?

Deux propositions n'associant pas directement Etat ou République à nation exposent peut-être plus concrètement la liaison forme d'Etat, forme du pouvoir politique-nation :

(70) «Dans la nation les gens acceptent les mêmes lois et respectent les lois du plus grand nombre, XVII». (71) «Ah Pétain! Il parlait au nom de la nation, voilà le sauveur, vous avez vu ce qu'il en a fait! ... On ne peut pas tout faire au nom de la nation. Il faut faire des choses qui servent à tout le monde et pas seulement à une partie, XII».

Nulle ambiguïté : communauté de lois, mais communauté politique spécifiée, celle du « plus grand nombre ». Qu'est-ce sinon une politique : la démocratie formelle ? Qu'est l'opposition entre le couple « au nom de la nation-tout le monde » et le tandem « Pétain-une partie » si ce n'est une opposition entre deux formes du pouvoir politique ? L'expression : « Voilà le sauveur, vous avez vu ce qu'il a fait », n'est-elle pas un écho de l'idée selon laquelle « la nation ne peut pas être indépendante d'une certaine forme de pouvoir » ?

La forme du pouvoir d'Etat propre à une nation joue dans les relations internationales :

(72) «Je vois beaucoup plus une nation républicaine faisant partie d'un ensemble de nations, qu'une nation sous la coupe d'un dictateur, XI».

Simple hasard de formulation ? Peut-être. Mais ce qui est vrai c'est que cette proposition n'est pas sans similitudes avec bien des observations « classiques » sur le lien entre la forme de l'Etat et les types de relations entre nations ou intra-nationales.

Les rapports nation-patrie dans les associations à la notion de nation

Ces associations sont distendues et peu significatives :

(73) «La nation c'est un peu lié à la patrie, VI». (74) «Il y en a qui n'hésitent pas à vendre les intérêts nationaux, les intérêts vitaux de la nation et de la patrie, XIX». (75) «Derrière la nation il y a le patriotisme, V».

Les deux propositions (73) et (74) — la seconde indiscutablement — supposent une distinction entre nation et patrie. L'association nation-patriotisme (75) recèle également une différence entre nation et patrie.

Les différences et les oppositions à la notion de nation

Les notions « classes riches, possédants, bourgeoisie », différenciées de « nation »

La différence nation-classes riches découle d'une distinction entre peuple et population.

(76) «La nation peut se confondre avec son propre peuple, pas sa population, mais une grande partie de sa population, pas les classes les plus riches, mais en général avec les classes les plus pauvres, I».

Dans les valeurs différenciatrices, nous avons une association-différence entre capitalistes, bourgeoisie et nation : (23) «Si on prend les capitalistes, les bourgeois, pas plus de 10 %. Pour eux l'argent n'a pas d'odeur on le voit tous les jours».

Dans la proposition :

(77) «L'Etat c'est les possédants, la nation non, c'est une communauté de gens, XIII».

la nécessité de différencier possédants de nation appartient à une comparaison entre Etat et nation. La différence possédants-nation n'est autre que la contradiction entre leur rôle (ou leur statut) dans l'Etat et leur absence de rôle (ou de statut) dans la nation.

La proposition (16) dans les valeurs de nation nous indiquait une différence entre «habitants» et nation, elle-même admise «comme population de même origine en tant que race». L'assimilation nation-population-race et la différence habitants-nation sont deux résultats divergents, selon les formes positive (race) ou négative (trop varié) du même principe d'homogénéité ou unité : (16) «C'est l'ensemble d'une population de même origine en tant que race, je n'ose pas dire des habitants parce que c'est très varié». L'opposition population, race-habitants variés indique qu'il s'agit de variété ou

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

d'unité de « race ». Au reste, nous savons que dans son ensemble cette proposition reconnaît, « malgré tout, des différences de classes » dans la nation. L'hétérogénéité ne paraît donc pas être, en soi, la pierre de touche de la différence habitants-nation, cette différence semble provenir de la seule « variété » de race des « habitants ».

Les oppositions « classes-nation »

La notion de bourgeoisie prévaut dans ce groupe d'oppositions, deux fois sur trois simples négations :

(78) « Il y en a qui ne la souhaitent pas (la nation), qui n'hésitent pas à vendre les intérêts nationaux, les intérêts vitaux de la nation et de la patrie, pour conserver le profit de la classe qu'ils représentent, et aussi le profit personnel direct. D'après ce que je peux savoir, c'est la grande bourgeoisie. XIX ». (79) « C'est plutôt le peuple qui représente la nation, la bourgeoisie elle ne représente pas la nation, elle ne représente qu'elle-même, XII ». (80) « On pense à 1815, à la Sainte Alliance contre la nation française, 1870 où se posait effectivement le problème de la négation de la nation, 1940. Et on associe la négation de la nation à diverses classes sociales : à l'époque de la Restauration, c'était l'aristocratie, les propriétaires fonciers, légitimistes, orléanistes, et puis la bourgeoisie sous Pétain, I ».

Relevons deux traits de la troisième proposition. En exprimant une négation de la nation par le truchement d'une chronologie d'exemples, elle en suggère l'historicité et une organicité propre à la classe en question. Tous les repères proposés impliquent une double origine de la négation de la nation : intérieure et extérieure.

Il ne nous paraît pas illégitime de ranger les oppositions « d'intérêts » privés à nation dans le groupe d'oppositions classes-nation :

(81) « Les dirigeants, les politiciens, finalement, recherchaient leur intérêt personnel. Je pense qu'ils avaient des idées proches de celle d'Hitler ... En fin de compte ils n'étaient à la fête du pays que pour leurs intérêts à eux, pas pour les intérêts de la nation, Ia ».

Les intérêts privés, de classe, de groupe ou de coteries, opposés aux intérêts de la nation, peuvent impliquer l'opposition de « certaines Républiques » à la nation :

(82) « Si vous prenez certaines Républiques, par exemple les Thermidoriens, eh bien, ils ne s'en sont pas cachés, ils étaient là pour, première chose, satisfaire leurs ambitions personnelles. Cela passait avant les intérêts de la nation, XIX ».

L'association explicite Pétain-bourgeoisie négatrice de nation semble nous autoriser à situer, dans ce présent groupe, une opposition référée à la notion « Pétain ».

(83) « Pétain disait "honneur, famille, patrie". Il a démoli la nation comme Giscard l'a démolie. On avait nationalisé des choses en 36, il a tout démoli, pour la rentabilité. Tout ce qui était nationalisé a été démoli pour le libéralisme avancé, eh bien, au lieu d'avancer, on reculait, XII ».

Bernard Peloille

Notons les associations de nation-nationalisation et démolition de la nation (ou démolition du nationalisé) avec recul.

L'opposition des notions « international », « mondial », à « nation »

Elle provient des caractères de l'économie moderne. Elle nous est livrée par un locuteur attentif aux questions économiques :

(84) « Je me rends compte de plus en plus qu'il n'y a plus rien de national, tout est international sinon mondial au niveau économique ... c'est une notion (nation) qui est en train de se faire supplanter par une autre : c'est la dimension économique internationale, IV ».

Le locuteur s'inquiète ailleurs des conséquences de la situation qu'il décrit : perte du contrôle, de la « maîtrise » de l'économie « nationale », ce qui pose la question de la réalité pratique du « droit à disposer de soi-même ».

L'opposition de l'économie multinationale à la nation

Pour n'être pas explicite, l'idée de cette opposition se trouve néanmoins dans la proposition suivante :

(85) « Je crois que, aujourd'hui, c'est un terme complètement dépassé la nation ... Ce qui m'a par exemple profondément choqué c'est quand j'ai vu le gouvernement socialiste s'étonner que les gens de Paribas, parce qu'ils étaient français, aient osé faire sortir leurs capitaux ... ça me paraissait tellement évident ... ça devait forcément se passer comme ça ... Au niveau économique, c'est facile à comprendre avec les multinationales que le capitalisme n'a pas de frontières, XIII ».

Différence « Français-nation »

Peut-être inattendue, cette différence n'en est pas moins intéressante :

(86) « Qu'est-ce que c'est que les Français, ils vivent dans un périmètre déterminé par des frontières; des Celtes, des Germains, des Ostrogoths, Wisigoths, Arabes, les Romains avant, sans compter des Noirs, vous appelez ça une nation? J'appelle ça des Français, VI ».

Cette proposition est contradictoire. Elle établit une identité entre divers peuples ou ethnies et Français. Elle implique, par conséquent, des phénomènes d'assimilation historiques ou immédiats, simples au demeurant puisque est français ce qui vit dans un périmètre déterminé. Mais la différence entre ces peuples ou ethnies, ces Français, et nation peut laisser supposer une conception ethnique de la nation. Au contraire de Français, nation ne paraît pas devoir être une notion intégratrice.

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

Les notions d'Allemand, Allemagne, apparaissent fréquemment dans les discours. Négation de la nation (française) certes, mais le plus souvent non explicitement, banales en quelque sorte, dans des observations ayant trait aux conflits militaires : ce sont les « envahisseurs », « qui voulaient nous diriger », etc. Ces notions sont toujours l'un des termes d'un antagonisme. Elles ne paraissent qu'une fois dans les réponses à la question portant sur la nation qui fait l'objet de notre étude. Mais cette unique occurrence est d'autant plus remarquable que la fonction réductrice de la nation conférée à la notion « Allemand » procède de « l'amitié » avec l'Allemagne. (L'expression ambiguë « ami-ami » justifie l'emploi entre guillemets du mot amitié).

(87) « Nation, c'est quelque chose qui existe encore, un petit peu moins maintenant, parce qu'on a fait ami-ami avec les Allemands, XXI ».

La réciproque possible de cette proposition n'est pas explicite.

Les rapports nation-Etat dans les différences et oppositions de la notion de nation

Les différences « République-nation »

(88) « Je n'aime pas beaucoup ce mot-là. République française, rien de plus simple, pas besoin d'autres mots, XII ».

Ici éclate la primauté, la prépondérance de la forme d'Etat sur la nation.

Dans ce groupe, il convient de terminer l'examen de la proposition (69) en son intégralité : « On parlera de la République française, on parlera de la nation française, ou on parlera de la France. Et, actuellement, la notion République étant un peu gênante, eh bien on parle de la France, enfin Giscard parle de la France, Debré de la nation. C'est des notions qui recourent chacune une certaine vision politique des choses ».

Le rejet du terme de République dû à « certaines visions » (ou « buts ») politiques, raison commune des différences République-nation et République-France, est aussi la raison d'une association France-nation, opposable à la notion de République. Au sein de l'identité ainsi instituée, les différences République-nation et République-France se séparent en caractérisant deux expressions politiques distinguées, et, en l'occurrence, personnifiées.

L'association à la notion de nation de l'un des sujets — Debré —, nous est d'ailleurs donnée dans la forme d'une opposition (ou différence) à la nation, d'une affirmation négative.

Bernard Pelloille

(89) «La nation, c'est Debré qui parle toujours de la nation, alors donc ce n'est pas ça, XII».

Il semble que ce soit la raison de la proposition (88) émanant du même locuteur. La différence entre l'association Debré-nation, d'une part, et nation, d'autre part, double encore une différence entre République et nation-Debré.

Une différence « nation-féodalité »

(90) «La féodalité pour moi ce n'est pas une nation, V».

Cette proposition s'inscrit dans un contexte attribuant un rôle décisif à la Révolution française dans la formation nationale (49): «C'est la Révolution française ... qui a marqué le début ... Avant, ça ne correspondait pas à une nation». Cette différence féodalité-nation se fonde sur la question de la forme politique de l'Etat. République, donnée par le locuteur comme «représentation du peuple», «correspond» à nation. Il semble, inversement, que pour n'être pas une représentation du peuple, monarchie soit différente de nation.

Les rapports nation-patrie dans les différences et les oppositions de la notion de nation

Les différences « nation-patrie »

Différence floue, et différence opposée à une assimilation :

(91) «Je pense que ce n'est pas la même chose que la nation sans pouvoir bien l'expliquer, VII». (92) «J'assimile le mot nation à France ... Après, je fais une différence entre nation et patrie, IV».

C'est aussi une différence entre nation-France entière, entité globale. «Tout le monde fait partie de la nation ... Au nom de la nation ... servir tout le monde et non une partie» (71), et patrie identifiée à «un certain milieu».

(93) «C'est (la nation) mieux que la patrie, la patrie ça ne veut rien dire ... Je trouve que la patrie ça n'a rien à voir avec la nation, parce que la patrie c'est pour défendre un certain milieu. C'est nous qui allons à la bataille et c'est la misère après pour ceux qui restent. Tandis que la nation c'est la France entière, XII».

La nation englobe la patrie, mais celle-ci s'oppose à la nation. En outre, la différence est ici une différence sociale, et patrie, à l'inverse de nation, ressort précisément d'une contradiction entre deux regroupements sociaux. Avec l'étude de la notion «patrie» nous aurons à voir les facteurs subjectifs de classes qu'ici l'on pressent (205).

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

Si dans la précédente proposition les facteurs d'expérience sont actifs, voici, en revanche, un appel abstrait à des faits concrets pour fonder une différence patriote-nation.

(94) « Je me heurte à une question : "Si les fascistes chiliens entraient un jour en France et venaient chez nous à M. que feriez-vous ?". C'est vrai, ce n'est pas simple. Je ne sais pas si je réagis en tant que partie de la nation française ou en tant que patriote d'un drapeau qui représente certains épisodes de notre histoire ... (Des événements qui se sont passés pour lesquels des gens se sont battus derrière le drapeau français ... la Commune, la Résistance ... la notion de liberté ...), XIII ».

LA NOTION « ÉTAT »

Les valeurs de la notion d'Etat

Les valeurs d'ordre politique

Avec les notions « diriger », « dirigeant », « direction » nous relevons :

(95) « Dans l'Etat, il y a direction politique, I ». (96) « Ah ! il dirige le pays, XII ». (97) « L'Etat, c'est le gouvernement, c'est les dirigeants, X ».

Cette dernière proposition accole gouvernement et dirigeants. Les notions « gouvernement », « gouverner » se retrouvent dans cinq propositions :

(98) « L'Etat c'est le gouvernement. Il y a un glissement de sens, on dit "c'est à l'Etat de le faire", c'est-à-dire au gouvernement de le faire, IV ». (99) « L'Etat ! Eh bien, c'est celui qui doit gouverner, V ». (100) « C'est ce qui gouverne la nation, XIII ». (101) « Ce sont ceux qui nous gouvernent, VIII ». (102) « C'est le gouvernement, ça représente pour moi des hommes qui ont les affaires du pays entre leurs mains, IX ».

Ces valeurs « direction », « gouvernement » restent peu explicites. Seule la proposition (95) attribue explicitement un caractère politique à la notion de direction. Ce qui est clair c'est qu'elles ne valorisent pas un Etat-chose sociale et politique mais un Etat-fonction. Des expressions telles que « des hommes » (102), « les dirigeants » (96) ou « celui » et « ceux » (99 et 101), semblent tout à la fois réduire l'Etat aux êtres subjectifs de ses fonctions exécutives et implicitement le caractériser comme chose spécifique en vis-à-vis de « nous » (101), de « pays » (97 et 102) ou de « nation » (100).

Bernard Peloille

Le terme « politique » ne fait pas défaut : (95) « Dans l'Etat il y a : direction politique ; et il y a : faire appliquer les décisions politiques, I ».

(103) « L'Etat ? c'est le pouvoir, c'est le pouvoir politique, IV ».

Le vocable « politique » est associé à homme (homme politique) :

(104) « Finalement pour moi l'Etat c'est des hommes politiques, XIII ». (105) « C'est une poignée d'hommes politiques qui partent de grandes idées politiques, qui mènent un peuple, VIII ». (106) « C'est un groupe d'hommes politiques qui interviennent entre les pays voisins, aussi bien pour la paix que pour la guerre ... C'est eux qui commandent. L'Etat c'est cela avant tout, XV ».

A l'instar de ce que nous observons pour ce qui a trait aux expressions « hommes », « dirigeants », l'expression « hommes politiques » vaut comme catégorie pour une classe spécifique, distincte, elle révèle l'idée d'un Etat minorité (groupe, poignée) spéciale, chargée au demeurant de graves fonctions sociales.

Ainsi affleurent des valeurs ayant trait à « l'essence » et aux « formes » de l'Etat. Nous avons relevé la « poignée », le « groupe d'hommes politiques », en d'autres termes, la minorité distincte, spéciale.

Dans la proposition :

(107) « Ce sont des gens qui sont au-dessus, et nous, on n'a de contacts avec eux que par l'application de leurs décisions, XIII »,

les expressions « au-dessus », « leurs décisions » indiquent encore le caractère spécial, propre (« leurs ») de l'action de l'Etat ou de ses « gens », gens et action érigés au dessus de « nous ». N'est-ce pas, en substance, cette même idée que véhicule la proposition suivante :

(108) « Alors l'Etat, c'est une entité qu'on ne peut pas toucher, c'est trop gros pour être atteint par nous. L'Etat fait ce qu'il veut finalement, XXI ».

Les valeurs collectives et sociales « nous », « tout le monde »

Aux valeurs « groupe, au-dessus de nous, entité omnipotente, inaccessible », s'opposent des valeurs collectives et sociales « nous, tout le monde », et surtout, fondée sur « peuple », la valeur *forme républicaine*.

(109) « L'Etat c'est nous, XVI ». (110) « Tout le monde représente l'Etat, XVII ». (111) « L'Etat c'est nous, rien n'empêche une catégorie d'y accéder ... toute personne peut y accéder si elle est élue ... si ça correspond aux idées du peuple, VIII ». (112) « On dit toujours l'Etat, alors qu'en fait l'Etat c'est nous-mêmes, ça sort de nous, ça fait partie de nous-mêmes, puisque c'est nous qui élisons, alors qu'en fait on le ressent comme quelque chose de tout à fait extérieur, qui s'impose à nous, III ».

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

Référent à « élection », « Etat » acquiert une valeur sociale de représentation populaire, et qu'est-elle sinon la référence à une forme républicaine de l'Etat ? La valeur forme républicaine ressort aussi bien sans ambiguïté de deux propositions :

(113) « C'est tous les élus du peuple, VI ». (114) « Ce sont les élus politiques par tout un peuple pour le représenter, XV ».

Est-il besoin de souligner que la proposition (112) qui n'a pas l'ingénuité de la proposition (111), pose une opposition entre la forme républicaine et la forme chose spéciale érigée « au-dessus de nous », « tout à fait extérieure », qui « s'impose à nous » ?

La valeur sociale « peuple » de l'Etat peut s'opposer à certaines formes d'Etat :

(115) « Toutes les catégories du peuple représentent l'Etat, je ne parle pas de l'Etat de Pétain, XVI ».

Enfin, des contradictions dans la forme républicaine de l'Etat, et non des moindres, se reflètent dans cette proposition laconique :

(116) « L'Etat c'est la République, le chef de l'Etat, IX ».

Les valeurs sociales

Ainsi dénommons-nous les valeurs « classe » génériques ou spécifiées.

(117) « C'est que l'on est dans une société de classes, et que la classe qui domine veut rester dominante, I ». (118) « L'Etat c'est ... d'autre part l'instrument de la classe au pouvoir, instrument coercitif, les impôts, la police, la force armée, VII » ; (119) « Ce n'est pas la classe ouvrière, ce sont les capitalistes, enfin les représentants des capitalistes, XVIII ». (120) « L'Etat est accaparé par une classe sociale. A mon avis c'est les possédants, XIII ».

Classe dominante, maintien de la domination, instrument de classe au pouvoir, coercitif, possédants et capitalistes, constituent l'essentiel des valeurs sociales de la notion d'Etat. Seule la proposition (120) renferme l'idée d'un Etat en soi, que telle classe « s'approprie ».

La notion « caste » épaulée par « mandarins » provient de la même source :

(121) « L'Etat corrompt, je crois ... à cette caste, c'est des mandarins, XIII ».

La possibilité d'un Etat en soi veut-elle cette possible action propre de l'Etat ?

Bernard Peloille

Les valeurs juridiques, économiques, institutionnelles de la notion d'Etat

Nous ne relevons qu'une valeur explicitement juridique :

(122) « L'Etat c'est l'entité juridique de la nation, XVII ».

Plus que par la flagrance de la valeur juridique qu'elle confère à l'Etat, cette proposition est remarquable par le rapport que le droit y établit entre Etat et nation. Celui-ci semble signaler, comme une donnée de fait, que l'existence de la nation s'associe à des superstructures politiques.

Bien qu'il nous ait paru le plus adéquat pour désigner « gérer, gestion », le vocable « valeur économique » est peut-être emphatique eu égard à la simplicité de ces valeurs.

(123) « L'Etat?, c'est celui qui doit gérer, V ». (124) « C'est la gestion, c'est un ensemble qui s'occupent de la gestion, VI ». (125) « C'est tous les ministres qui nous gèrent qui gèrent l'ensemble du pays, XIV ».

Observons que dans la proposition (125) et dans le second membre de la proposition (124) « gérer » et « gestion » ne valorisent « Etat » qu'indirectement, en qualité de fonction de ces autres valeurs d'Etat que sont ensemble et ministres.

Dans l'ordre des valeurs économiques, mentionnons une évocation pittoresque de l'offre et de la demande :

(126) « L'Etat c'est un bonhomme qui me demande toujours et qui ne me donne jamais rien, VI ».

Encore que l'on puisse logiquement attendre la notion « impôt » dans ce groupe de valeurs économiques, il ne semble pas que sa propre valeur d'emploi l'y destine. Ce n'est qu'une valeur indirecte, subordonnée aux valeurs sociales (118) dont elle est l'un des composants coercitifs. Aussi bien c'est son statut dans la proposition :

(127) « L'arsenal que nécessite l'application de leurs décisions ... la police, le préfet, les impôts, XIII ».

Les valeurs institutionnelles sont des notions « classiques » pour une certaine sociologie : administration, système (128) (129) (130) ; organisation, (131) (132) ; institution, (133) (134).

(128) « C'est quand même tout un système, enfin un ensemble d'administration, I ». (129) « Il y a organisation administrative dans l'Etat, I ». (130) « Il doit représenter différentes couches sociales. C'est regroupé sous un système, un système d'Etat, alors, qu'il soit monarchiste, capitaliste, marxiste ... ça devient un Etat, une entité, V ». (131) « Il y a organisation administrative dans l'Etat, I ». (132) « C'est l'organisation de l'ensemble de la société, dans la vie publique et dans la vie privée, VI ». (133) « C'est d'une part les institutions ... les fonctionnaires, d'autre

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

part l'instrument de la classe au pouvoir, VII». (134) «L'Etat c'est aussi des institutions, XIX».

La proposition (130) révèle une valeur système de l'Etat, réductrice des différences entre couches sociales, d'une part, et entre les formes d'Etat, d'autre part. Les valeurs «gouverner» (99) et «gérer» (123) attribuées par le locuteur à la notion d'«Etat» paraissent impropres à contrebalancer le rôle intégrateur de la notion «système».

La proposition (133) dissocie institutions et instrument. En d'autres termes, elle expurge les institutions des caractères liés à «la classe au pouvoir».

Les fonctions centralisatrices et agrégatrices valeurs de la notion d'Etat

Centralisé, centralisateur, réunion, homogénéisation forment un groupe de valeurs relativement pauvre :

(135) «L'Etat, ça peut être aussi quelque chose de centralisé et de centralisateur, IV». (136) «C'est quelque chose qui a permis la réunion d'un certain nombre de communautés, comment? par l'autorité, XIX». (137) «C'est l'homogénéisation d'un ensemble donné qui peut être plusieurs nations, XIX».

«France» et «pays» sont deux valeurs mal définies et peu signifiantes. L'on peut y voir une idée d'ensemble :

(138) «L'Etat, l'Etat français, c'est la France, II». (139) «C'est l'ensemble de la France, XX». (140) «L'Etat ça représente le pays, XVI». (141) «C'est l'ensemble de la France, je vois le pays, XX».

La représentation du pays fonde l'Etat en sa qualité d'Etat :

(142) «Il doit être le représentant du pays. Si cet Etat n'est pas un représentant du pays, ce n'est plus un Etat, V».

La valeur «nation» nous donne à voir un rapport possessif de la nation sur l'Etat et deux assimilations simples :

(143) «D'une certaine façon, l'Etat c'est le bien de la nation, II». (144) «L'Etat c'est la nation, X». (145) «J'assimilerai ça (l'Etat) à la nation, IV».

Les associations à la notion d'Etat

Les associations pouvoir, classe-Etat, nation-Etat et les associations impliquant les formes de l'Etat dominant largement. Ce dernier type d'association, bien représenté, se décèle tant dans des associations spécifiques que diffusé dans les associations pouvoir, nation-Etat.

Bernard Peloille

Les associations de pouvoir et classes à la notion d'Etat

En accolant les notions « pouvoir » et « classe », nous reflétons leur jumelage dans trois propositions sur cinq.

(146) « L'Etat ? C'est que l'on est dans une société de classe, I ».

Premier membre d'une proposition vue dans la valeur de la notion « Etat » (117), cette proposition fait ressortir la nécessité (ou le fait) de l'Etat d'un « être » social, des rapports de classe: (21) « Nation, c'est comme République et Etat, tout dépend de la classe qui pose et réalise ces notions, VII ».

Cette proposition polyvalente que nous connaissons bien pose le caractère social relatif de l'Etat.

Bourgeoisie est la seule classe spécifiée dans les associations à Etat :

(147) « C'était toujours les bourgeois qui avaient le pouvoir, l'Etat, de droite ou de gauche, XII ». (148) « Le but d'une classe, c'est le pouvoir d'Etat, VII ».

Définie ou non, la notion « classe » paraît impliquer la notion « pouvoir » assimilée à Etat, ou de pouvoir d'Etat. La proposition (147) révèle la supériorité de la somme classe (bourgeois) - pouvoir sur la qualification formelle (droite, gauche) du pouvoir ou de l'Etat.

La question de la forme de l'Etat dans l'association classe-Etat s'est trouvée posée de fait par la proposition (21) « nation, République, Etat ... ». Elle apparaît explicitement dans une association pouvoir-Etat.

(149) « Un mot fort suspect (Etat) parce que c'est "Etat français", ça recouvre des périodes de l'histoire où l'on a pas voulu appeler le pouvoir, enfin la forme du pouvoir par son vrai nom, IV ».

Notons la distinction entre « pouvoir » et « forme du pouvoir », « Etat français » désignant non le pouvoir en son essence mais sa forme.

Les associations impliquant la forme du pouvoir et la forme de l'Etat

Impliquent la forme du pouvoir les notions : élections, élus, vote, démocratie. La notion « fasciste » implique une autre forme de pouvoir, mais elle implique aussi une forme d'Etat. (112) « Ça fait partie de nous ... puisque c'est nous qui élisons ».

(150) « C'est des mandarins qui dans notre pays sont obligés d'avoir des élections, tous les moyens sont bons ... Une fois qu'ils sont élus c'est terminé, il n'y a plus de prise, XIII ». (151) « L'Etat fait ce qu'il veut finalement, il nous détourne par les

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

votes, on a l'impression d'avoir voté pour untel, et puis, quand il est mis en place, il se produit le contraire, XXI».

Ces trois propositions posent tout à la fois la forme du pouvoir démocratie représentative comme légitimité de l'Etat, et son détournement, son inachèvement, son irréalité pratiques, son extériorité même si l'on reprend intégralement la proposition (112).

L'association des termes « ouvert, démocratie » interpénètre la proposition (111) et confirme une sorte de démocratie absolue ou idéale :

(152) « L'Etat c'est ouvert à tout le monde par la démocratie ... on gravit les échelons si ça correspond aux idées du peuple, VIII ».

L'association maréchal Pétain-Etat français introduit une spécification de la forme de l'Etat :

(153) « L'Etat français disait le maréchal Pétain, l'Etat français à demi-fasciste !. XVI ».

Les associations, impliquant la superstructure Etat gravitent autour des notions : confédération, région, Europe.

(154) « Des Etats qui se regrouperaient comme, par exemple, en ce moment, les Etats européens, pour former des confédérations comme la Confédération helvétique, ou un Etat comme les Etats-Unis ... appartenir à quelque chose de puissant par rapport aux autres puissances qui l'entourent, III ». (155) « A l'intérieur il y aurait non pas des gouvernements mais des formes de vie plus régionales. Je pense que cela a été à un moment l'idée directrice de la formation de l'Europe, III ».

A l'instar de la proposition (34), ces associations renferment une négation des Etats formés historiquement. Sous l'idée d'Europe, la double réfutation d'une communauté d'Etats et des gouvernements souverains évoque indubitablement une réalité « d'Empire ».

Les associations de rôles et de fonctions

(156) « Ils (les écologistes) empêchent l'Etat de tourner en rond ... d'être conciliateur de tout, XII ». (157) « C'est un rôle de l'Etat, mais tabasser les gens je ne suis pas d'accord, on peut faire de l'ordre sans tabasser, XII ». (158) « Ah, ils sont méfiants (les paysans), ça leur fait peur. L'Etat, ils préfèrent le voir comme le dispensateur des indemnités, des subventions, que comme autre chose, IV ». (159) « Je crois qu'on peut rassembler dans un Etat des gens d'origines différentes, comme en France par exemple, III ».

Fonction conciliatrice : (156) ; fonction coercitive : (157) ; fonction répartitive des richesses : (158) ; fonction intégratrice : (159).

Les rapports Etat-nation dans les associations à la notion d'Etat

Les associations « nation-Etat »

Ces associations impliquent des assimilations (160). Elles proviennent de la perception d'une formation globale (161). Elles renferment une substitution voire une usurpation de l'Etat à la nation (162).

(160) «Je ne vois pas beaucoup de différences entre la nation et l'Etat, à tort sans doute, II». (161) «L'Etat c'est un tout avec la nation, XII». (162) «L'Etat participe au paiement de certaines choses, eh bien c'est tous les contribuables, c'est en réalité la nation. Si l'Etat paye pour quelque chose, c'est toute la nation, X».

Les associations nation-Etat s'articulent aussi sur des fonctions de l'Etat à l'égard de la nation : (100) «L'Etat, c'est ce qui gouverne la nation». (137) «C'est l'homogénéisation ... qui peut être de plusieurs nations».

(163) «L'Etat c'est le moteur de tout ça, sur un espace qui serait le territoire, d'une communauté qui serait la nation, XIII».

Au total, nous observons les fonctions de direction (100), de moteur (163). Dans la proposition (162), l'Etat paraît avoir une fonction de trésorier, qui implique en amont le «contribuable» et cette autre fonction implicite de percevoir (ou prélever) des richesses. Aussi bien cette proposition pose-t-elle que la source de la richesse réside en quelque sorte dans la nation, non dans l'Etat. La proposition (137) se comprend comme action ou formation historique de l'Etat condensateur à l'égard de la (ou des) nation, lieu du multiple.

L'évocation de l'Etat multinational expose une subordination de l'association nation-Etat à la forme de ce dernier :

(164) «Il y a obligatoirement une relation entre Etat et nation, mais cela peut être un Etat multinational. Tout dépend de la forme de l'Etat. Dans l'Etat-nation multinational le fascisme est exclu. L'Etat peut être fasciste, mais, à ce moment-là, les droits des nationalités ne sont pas respectés, XIX».

Différences et oppositions

Les oppositions entre Etat et liberté, libre, liberté d'entreprendre qui impliquent des petits producteurs, émanent d'une source étrangère à ces milieux sociaux.

(165) «Quand je discute (avec des paysans) l'Etat c'est l'opposition à liberté, au système libre où on est son maître, IV». (166) «L'Etat, c'est l'ingérence d'un système centralisateur dans une liberté d'entreprendre, IV».

Les rapports Etat-nation dans les différences et les oppositions de la notion d'Etat

Trois propositions impliquent une différence entre Etat et nation. La proposition (77) nous révélait une différence entre possédants et nation, contenu d'une différence entre Etat et nation : « L'Etat c'est les possédants, la nation non, c'est une communauté de gens ».

Il s'en dégage une différence (ou l'opposition) entre une classe, l'Etat, et les classes multiples, la nation.

Une différence entre Etat et nation est une dislocation du couple Etat-nation :

(167) « Maintenant, l'Etat n'est plus l'émanation d'une nation. Dans un pays, une nation où il y a des gens d'origines tellement différentes, il n'y a plus cette espèce de décalque Etat-nation, III ».

L'Etat intégrateur ou englobant diffère-t-il de la nation sélective, ou bien est-ce l'inverse ? La seconde hypothèse verrait le divorce de l'Etat et de la nation dans le contraste des caractères multiples et bigarrés de la nation et des caractères « d'uniformisation » attribués à l'Etat par le locuteur. Ce qui est sûr, c'est que l'opposition s'opère entre englobant intégrateur et sélectif, et engendre une divergence ou une dislocation du couple Etat-nation, divergence qui peut être rattachée à la proposition (159).

Le rapport Etat-nation suscite une dialectique identité-différence entre Etat et nation.

(168) « L'Etat c'est à la fois toute la nation et pas toute la nation. C'est les dirigeants, mais quand il donne des subventions, qui paye ? C'est bien le contribuable. L'Etat, dans ce sens-là, c'est toute la nation, X ».

Complément de l'association (162), cette proposition confère deux caractères contradictoires à l'Etat. Dirigeant, il diffère de la nation ; provende, il s'y identifie. Les dirigeants ne sont ni la nation, ni la richesse.

La conscience d'une identification entre forme et existence de l'Etat s'exprime dans leur différence :

(169) « Pendant très longtemps, l'existence de l'Etat se confondait pour moi avec la forme qu'il avait prise, XIII ».

Les rapports Etat-patrie dans les différences de la notion d'Etat

Le caractère artificiel de l'Etat l'oppose à patrie :

(170) « Ce n'est pas quelque chose de naturel, ce n'est pas quelque chose comme la patrie, XIX ».

Peut-on voir en cette proposition une différence entre Etat comme produit social politique et patrie comme donnée intrinsèque de la vie de l'espèce (ou plus simplement terre, sol, aire géographique sur lesquels évolue telle formation humaine)?

LA NOTION «PATRIE»

Les valeurs simples de la notion de patrie

Les valeurs exprimant les idées de lieu, topologiques si l'on peut dire, et les valeurs renfermant les idées de guerre, défense, polémologiques en quelque sorte, constituent deux groupes prépondérants.

Groupe des valeurs de lieu: pays, endroit, territoire, sol

Deux expressions exposent pays et territoire de façon isolée :

(171) «La patrie c'est le pays, XIV». (172) «La patrie à mon avis c'est le territoire, XIX».

Le plus souvent les notions de pays, endroit sont associées, juxtaposées à d'autres notions, elles sont qualifiées. Ainsi a-t-on les couples : pays-sol (173) ; pays-peuples (174) ; pays-sacré (175) ; endroit-se sent bien (176) ; endroit-né, vie (177) ; et en corrolaire (178).

(173) «La patrie c'est le sol de mon pays, X». (174) «On nous a appris que la patrie c'était son peuple, son pays, XV». (175) «La patrie c'est mon pays, c'est sacré, XVI». (176) «La patrie c'est l'endroit où on se sent bien, XXI». (177) «Vous allez dire que je suis chauvine, mais c'est l'endroit où je suis né, où j'ai vécu, où j'ai fait ma vie, X». (178) «La patrie c'est mon petit trou, X».

La simplicité de ces propositions peut induire en erreur un observateur pressé de conclure. La proposition (175), par exemple, paraît bien faite pour exprimer l'idée d'un patriotisme obsidional. Or ce patriotisme se fonde notamment sur 1789 et la liberté politique : «Je suis fier d'être français. Dans l'histoire on a fait des choses formidables. D'où c'est parti en 89?». Il ne s'agit donc point d'un patriotisme quelconque, d'une patrie quelconque, mais du patriotisme d'une patrie politique et historique. Par surcroît, il n'épuise pas la pratique sociale du locuteur : «Il ne faut pas lutter que pour ça». La proposition (176) paraîtrait tropique si elle n'exprimait l'idée de relativité de la patrie (ou du sentiment d'appartenance à une patrie), relativité que le locuteur établit à l'égard du régime social et

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

politique, et des relations sociales ou des comportements sociaux. Les assertions les plus formelles doivent souvent admettre elles-mêmes quelques accommodements. Nous avons vu que « sol » constituait dans l'association pays-sol une valeur de la notion de patrie ; un enchaînement « ancien combattant-mythologie-sol » confère à la patrie et à sa valeur « sol » une résonance « patriotarde », pondérée par la même valeur « sol » de patrie dans le triptyque terre-sol-travail :

(179) « Pour moi patrie ça évoque anciens combattants, monuments aux morts et défilés ... La patrie c'est une espèce de mythologie "Allons enfants de la patrie !" ... C'est autre chose la notion de terre ... Pour lui (un agriculteur) la patrie c'est aussi le sol, c'est son gagne-pain, c'est ce sur quoi il va travailler toute l'année, IV ».

La définition de patrie par l'association ou l'assimilation des termes de pays et France ressort d'une conception dynamique et concrète de la patrie, conception selon laquelle la patrie se définit dans une opposition active, dans une contradiction. En d'autres termes, l'antagonisme constitue « pays » et « France » en « patrie » :

(180) « La patrie c'est tous les Français rassemblés contre l'envahisseur. A l'époque, en 40, l'envahisseur c'étaient les Allemands qui voulaient nous occuper et nous diriger, alors c'est là que notre pays, la France, c'était la patrie, XV ».

Pays et France paraissent permanents et patrie, leur expression circonstancielle, exprime l'opposition de ces éléments permanents à un phénomène limité et caractérisé : « nous occuper, nous diriger ». Si la patrie est « tous les Français », c'est un « tous les Français » déterminé pratiquement par deux facteurs — « rassemblés » et « contre l'envahisseur » —, et c'est là le sens de la globalisation « tous les Français ». Notons que l'association Allemand-envahisseur n'est ni métaphysique, ni absolue, « à l'époque ». Patrie ou Français rassemblés s'opposent en général à l'envahisseur, conséquemment et circonstanciellement à Allemands.

Groupes des valeurs polémologiques : lutte, défense, guerre

(181) « La patrie c'est lorsqu'une guerre peut se déclarer, la patrie c'est lié à la guerre, IX ».

Indubitablement, cette proposition a des traits communs avec la proposition précédente, même idée de caractère, voire d'existence, circonstanciels de la patrie. Cependant, elle en diffère sur l'essentiel, l'association patrie-guerre reste indéfinie tandis que dans la proposition (180) patrie-pays-Français rassemblés s'opposait à des phénomènes concrets, caractérisés, qui, peut-on le nier, impriment à l'idée sous-jacente de guerre un caractère défini.

Bernard Peloille

(182) «La patrie c'est plus ou moins militaire, relié à des faits historiques comme la guerre, VIII».

«Guerre» constitue plus un complément de la valeur militaire de patrie, et s'apparente plus à une association à «patrie» qu'à une valeur de cette notion. Soulignons l'idée explicite de «fait historique» dont procède la guerre.

On retrouve «guerre» associé à «défense» :

(183) «La patrie, je pense immédiatement à la défense de la patrie, à la guerre, VII».

La valeur «défense» est ici dans une acception militaire ou guerrière. Elle peut également se présenter dans une acception fort différente impliquant la question du régime social :

(184) «A mon avis, la patrie c'est quand on parle de défendre la patrie, on cherche à conserver l'aspect économique et politique du moment, VI».

En l'occurrence, «défense (défendre)» est une valeur de conservation. A travers la valeur «personnes pour le régime», «patrie» peut être elle-même sa propre valeur conservatrice :

(185) «La patrie c'est des personnes qui sont pour le régime sous lequel elles vivent, XX».

La question du régime social sous-tend ces deux dernières propositions, et sous diverses formes cette question fonde plusieurs autres propositions.

Valeurs impliquant le régime social

La proposition (93) : «... La patrie c'est pour défendre un certain milieu», nous donna à voir un caractère social, de classe, de la notion de patrie.

Les valeurs «1792» et «impérialisme» mettent en évidence tout à la fois la question du caractère du régime social et l'historicité de la patrie.

(186) «La patrie, c'est la patrie de 1792 pour moi. Mais j'ai une autre idée de la patrie, c'est celle de 14-18. La première sous-tend une question politique du progrès social ... Tandis que la patrie 14-18 ça me hérissé parce qu'il y a une autre idée : l'impérialisme, I».

L'opposition entre époque de «progrès» et époque de «l'impérialisme» fonde une polysémie diachronique du terme de patrie. Nul doute que tout «hérissant» que soit l'impérialisme, il n'annule pas le souvenir de 92, l'aura révolutionnaire de la patrie. N'est-ce pas ce souvenir appris d'un rôle, par surcroît «universel» de la Révolution

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

française et de ses suites, qui, prévalant sur toutes choses, se diffuse dans la valeur universelle donnée à la notion de patrie ?

(187) « J'y vois plus des valeurs universelles, des événements qui se sont passés, pour lesquels les gens se sont battus derrière le drapeau français : la Commune, la Résistance, la notion de liberté. Une certaine image que je me fais de cette patrie : le tableau de Delacroix, XIII ».

La question du régime social demeure sous-jacente. Pour autant qu'elle évoquerait le communisme, et point exclusivement la lutte patriotique, la notion de Commune serait plus précise que celle de progrès social (186). En revanche, cette dernière notion et la notion « impérialisme » (186) sont moins ambiguës que les notions de Résistance et de Liberté (187). De quelle liberté s'agit-il ? L'évocation de 1830, par le truchement du tableau de Delacroix, n'atteste-t-elle pas qu'il s'agit de la liberté des « Glorieuses » et non de celle de la « Sociale » ?

Les valeurs globalisantes de la notion de patrie

L'idée universaliste s'exprime dans :

(188) « La patrie, moi je considère la patrie des êtres humains, XXI ».

Ce dépassement idéal des données géographiques, ethniques, politiques, à l'instar de la proposition (176) « C'est l'endroit où on se sent bien », doit être rattaché à l'expression de la relativité de la valeur de patrie, valeur qui est fonction de l'ensemble des conditions d'existence.

Patrie vaut également « être ensemble » :

(189) « C'est être ensemble, entre compatriotes, XV ».

« Etre » s'efface au profit d'« avoir » dans :

(190) « C'est un ensemble, mais où on a quelque chose, II ».

La précédente proposition intégrait un « avoir » particulier (ou privé) en un « ensemble ». Le même locuteur avance l'idée de possession limitée de cet ensemble :

(191) « La patrie c'est un petit peu son bien, II ».

Les associations nous révéleront le rôle d'une valeur subjective explicite de la notion de patrie :

(192) « La patrie c'est un peu la corde affective de la nation, III. »

Bernard Peloille

Les valeurs négatives : « artificiel », « peu de sens », « prostituée »

(193) « Je trouve que c'est tout à fait artificiel maintenant la notion de patrie, XIII. » (194) « Pour moi, patrie ça n'a pas beaucoup de sens, aller donner sa vie pour la patrie, il y a d'autres choses, IV. »

Sachons que les propositions (193) et (194) se fondent respectivement sur des données historiques et économiques : la Commune et Paribas, et sur des données économiques et culturelles.

(195) « Il reste la patrie, la patrie c'est la prostituée, on l'utilise pour mettre la sauce derrière, XIII ».

La « sauce », ce sont des pratiques socio-politiques que masqueraient mal « liberté, fraternité, égalité, laïcité, vieilles notions républicaines patriotiques ». En un mot, idée et pratique se prendraient aux cheveux dans les coulisses de la patrie.

Les associations à la notion de patrie

Le groupe des associations d'ordre polémologique

Ce groupe jouit d'une indiscutable prépondérance. Ces associations s'organisent autour de trois notions clés — guerre, danger, défense — fréquemment couplées : guerre et défense (196 et 197) ; guerre et danger (198) ; danger et résistants (199) :

(196) « C'est très lié à une notion défensive, donc à une notion de guerre d'armée, IV ». (197) « J'ai un grand-père qui a fait les deux guerres. C'était présenté (la patrie) sous l'aspect de défense, sous l'idée de défendre la patrie, XIX ». (198) « Cela n'empêche pas qu'il y avait la patrie en danger pendant la deuxième guerre mondiale. Ia ». (199) « Des résistants qui ont permis de sauver la patrie qui était en danger. Ia ».

Le terme de résistant lié à la seconde guerre mondiale introduit l'idée de « signification de la patrie » :

(200) « Pendant la guerre de 39, j'ai connu un résistant qu'on a hébergé. Quand vous connaissiez ce gars-là, vous vous disiez il y a vraiment quelque chose, la patrie ça a une signification pour lui. X ».

Couplée avec « guerre » la notion de défense (défendre) caractérise la guerre : guerre défensive. Dans ce cas, « défensive » suppose « guerre », ou ressort de « guerre », c'est une représentation de la guerre (197). Les associations de la notion de défense ou défendre, seule, à la notion de patrie constituent un prisme des « nécessités de la défense ».

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

(201) « Nous sommes là. Si quelqu'un veut nous battre, nous abattre, il faut bien nous défendre, XVII ».

Prime et décide le fait établi, irréfragable : « Nous sommes là ». Nécessité intransigeante, mais point agressive. Principes et droits acquis créent d'autres nécessités :

(202) « La révolution de 89 a mobilisé les citoyens pour défendre ce qu'ils avaient acquis, c'est pour cela que j'associe "patrie" à "en danger", parce qu'il faut défendre ces principes et ce qui a été gagné, Ia ».

L'évocation de la Révolution, des acquis, ou l'usage du terme « citoyen » lèvent les doutes, l'association défendre-patrie est une association entre défendre et démocratie républicaine, ses « principes », ses « acquis » économiques et politiques. Evidemment la substitution du présent à l'imparfait ou au passé, dans le dernier membre de la proposition, trahit une certaine transhistoricité des fondements de la proposition. Transhistoricité que marque aussi bien l'association à « patrie » tout uniment de trois guerres :

(203) « Il y a la patrie en danger, il y a eu la première guerre mondiale, la seconde, la guerre de 70, Ia ».

Au vrai, ceci pose la problématique concrète du « danger » et de la « défense ».

Le caractère de la défense due à l'isomorphisme « défense de la patrie »-« défense de la démocratie » se retrouve dans la proposition :

(204) « Si vous prenez par exemple le cas de la guerre de 14, la CGT refuse la guerre, et, cinq ou six jours après, elle répond présent pour défendre la patrie, pour défendre les institutions démocratiques contre les autocrates de Prusse, XIX ».

Une historicité de la patrie ressortait d'une opposition entre ses valeurs « progrès social-impérialisme » (186). Une historicité de « défense de la patrie » (et de guerre) peut être vue dans une caractérisation sociale concrète de la défense, dans une association de la contradiction entre l'association défense-magot des gros et ouvriers :

(205) « C'est toujours pareil. La guerre c'est toujours les mêmes qui payent. En 14, c'est nous qui avons payé, en 40, c'est encore nous. Ce sont toujours les ouvriers qui payent. On dit toujours il faut défendre la patrie. Moi je suis contre, on ne défend pas la patrie, on défend les magots des gros, XII ».

Tels sont les facteurs subjectifs de classe qui étayent la proposition (93) : « ... La patrie c'est pour défendre un certain milieu ... ».

En écho, nous recueillons la simple association « payer, travailleurs » avec « patrie » :

(206) « On nous l'a fait payer bien cher cette notion de patrie, on nous l'a fait payer avec le sang des travailleurs, IV ».

Bernard Peloille

Si ces propositions, notamment la proposition (205), tranchent la question des caractères sociaux de la « défense de la patrie », elles n'expriment pas, tant s'en faut, la question concrète de la « défense ».

Le caractère circonstanciel de patrie se retrouve dans deux associations :

(207) « On parle de la patrie quand elle est en danger, Ia ».

Ici, en fait, la patrie est conçue comme une permanence. C'est le discours sur la patrie qui revêt une forme circonstancielle. Avec l'association « danger-patrie ». En revanche, nulle matérialité, nulle permanence de patrie dans l'acception logomachique circonstancielle qui ressort de l'association « corde-patrie » :

(208) « La patrie évoque plutôt la corde sur laquelle on joue au moment d'une guerre, pour faire surgir chez les gens des sentiments, une réaction par rapport à un ennemi, III ».

Les observations portant sur les notions de défense et de patrie nous semblent devoir être abordées avec prudence. Diverses interprétations privilégieront, qui la forte présence de l'idée de « défense », qui les caractères circonstanciels de « défense et patrie ». Mais, au vrai, ni les mânes de Lavis et des « Hussards de la République », ni les illusions ou les souvenirs fumeux de l'An II, qui perdraient le peuple, pas plus que la gésine d'une morale d'heimatlos, n'épuisent les contenus du couple « défense-patrie ». Et quand tout cela serait ? Il resterait le fait que le terme signifiant n'est pas celui de patrie mais celui de défense, le fait que celle-ci est circonstancielle, mais est. Ne nous méprenons pas, la remarquable absence d'agressivité dans la prégnance de la défense n'est pas nécessairement sacrificatoire, ni impuissance, ni jeux faits, mais potentialité.

L'association « danger (dans danger économique)-patrie » introduit une différence que nous aurons à voir :

(209) « Les discours de Debré sur les gouvernements de Salut Public, pour sauver la patrie en danger économique, IV ».

On notera une association lâche de « guerre-victoire à patrie » :

(210) « Ah ! la patrie. Oui, on chantait des chansons quand il y avait la guerre (1914-1918), pour les soldats qui étaient au front, pour la victoire, XII ».

Mentionnons aussi l'association « frontière-patrie » :

(211) « C'est pour cela que je trouve ces exemples de la Commune et du film de Renoir, ou de Paribas intéressants, parce que cela va au-delà de cette notion de patrie, de frontière, XIII ».

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

Encore que dans le film de Renoir (*La grande illusion*) le dernier mot revienne à la « frontière ».

Différences et oppositions

Les oppositions de classe à la notion de patrie

La proposition (205) recèle l'opposition « magot des gros, défense de la patrie-ouvriers ».

L'argent se trouve au centre de deux autres oppositions sociales à « patrie » :

(212) « Je pense que les gens qui sont très pourvus en argent, en tout, se disent très peu pour leur patrie, et ne seraient peut-être pas tellement prêts à faire quoi que ce soit, X ». (213) « Les discours de Debré sur les gouvernements de Salut Public ... ce n'étaient pas sauons la France, une certaine idée de la patrie, c'étaient sauons notre porte-monnaie, IV ».

La patrie opposée à elle-même ?

Référée à un idéal politique, en l'occurrence démocratique, « patrie » recueille une adhésion conditionnelle. Fonction de sa conformité à l'idéal qui la sous-tend, elle est potentiellement opposable à elle-même. Quoique exprimé sous une forme abstraite, le caractère politique concret de la notion de patrie n'est pas discutable :

(214) « Autrefois, la patrie, inconditionnellement, maintenant c'est conditionnellement. J'aime ma patrie dans la mesure où elle incarne un idéal parce que je crois qu'il est bon, par exemple l'inauguration de la démocratie ... Si je croyais que c'est un idéal mauvais, eh bien ça ne serait pas la même chose, XI ».

Les rapports patrie-nation et patrie-Etat dans les différences et oppositions de la notion de patrie

Les différences « patrie-nation »

(215) « Patrie et nation ce n'est pas la même chose. La nation c'est quelque chose qui s'est développé historiquement ... Patrie a une consonnance politique, I ».

(216) « C'est quelque chose de politique, de différent de la nation, XV ».

Politique est le facteur différenciateur. Dans la première proposition, patrie et nation s'opposent, comme politique s'oppose à développé historiquement. Valeur de patrie dans la seconde proposition, « politique » la différencie de nation, perçue par le locuteur comme « pays » (29).

Associée à guerre, patrie diffère de nation. Elle est alors circonstancielle, en opposition à la permanence de « peuple-nation ».

Bernard Peloille

(217) « C'est lorsqu'une guerre peut se déclarer, la patrie c'est la guerre, la nation c'est le peuple, IX ». (218) « La patrie c'est plus ou moins militaire, relié à des faits historiques comme la guerre, tandis que la nation c'est plus général, ce n'est pas la même chose, VIII ».

L'opposition particulier-général se trouvait dans l'opposition nation-patrie (93): « La patrie c'est pour défendre un certain milieu ... tandis que la nation c'est la France entière, XII ».

Patrie diffère de nation et d'Etat par une plus grande « sclérose ».

(219) « De nation, Etat et patrie, le terme pour moi le plus sclérosé c'est bien le mot patrie, IV ».

Cette proposition est à rapprocher de la proposition (194). Notons que la sclérose semble s'attacher aux représentations publiques de la patrie, plus qu'à la patrie elle-même: « Monuments aux morts, défilés ... les gens qu'on voit défiler ... des manifestations justement de cette conscience qu'on a de la patrie ... un certain nombre de manifestations publiques. Non ... ».

Les oppositions entre patrie et Etat

Nous avons vu que le caractère « artificiel » de l'Etat l'opposait à la patrie (170). En outre, nous relevons une opposition entre les « dignitaires » de l'Etat et « l'image » d'une patrie populaire sinon toujours révolutionnaire :

(220) « Patriote d'un drapeau qui représente certains épisodes de notre histoire ... La Commune, la Résistance ... Je ne parle pas du drapeau bleu, blanc, rouge de tous nos présidents, mais d'une certaine image que je me fais de cette patrie, XIII ».

* *

Le caractère et les limites de notre étude nous interdisent tout autant une conclusion au sens propre du terme que des généralisations. Toutefois, nous demanderons à cette étude plusieurs indications.

Les trois notions étudiées s'affirment selon trois modes dominants: « nation » par ses contradictions internes (historiques, politiques et sociales), « Etat » par sa propre action, et « patrie » en opposition à un extérieur. Nation et patrie s'appellent et s'excluent réciproquement, des interdépendances lient nation et Etat, Etat et patrie s'ignorent.

Les doubles caractères de la notion de nation sont nombreux: globalisateur-différenciateur, intégrateur-dissociant, passif-actif, politique et naturaliste. Ces caractères renferment parfois eux-mêmes des

Vocabulaire des notions « nation », « Etat », « patrie »

figures opposites, le caractère globalisant, par exemple, englobe des éléments agrégatifs et dissociants. Moins nombreux, les doubles caractères de la notion d'Etat s'affirment dans les oppositions entre Etat collectif, social, et Etat chose spéciale, entre fonction et politique. Les occurrences nodales de la notion de patrie forment des ensembles nuancés mais non contradictoires. La tessiture de la notion de patrie n'est pas exempte de contradictions, mais il y faut une association ou une opposition à des facteurs extérieurs à la patrie, classe ou nation.

Les idées agrégatives ou globalisantes consubstantielles aux trois notions n'y sont ni formellement analogues, ni également pondéreuses. Des différences causales les séparent : la force agrégative de nation lui est intrinsèque, celle d'Etat paraît liée à sa forme et à ses fonctions, et celle de patrie semble due à l'opposition circonstancielle à un extérieur. Selon que ces idées opèrent dans nation et Etat ou dans patrie, elles s'expriment ou non, principalement, par des occurrences spécifiées. Tout se passe comme si patrie, notion d'opposition globale, était organiquement agrégeante, et dispensée d'occurrences redondantes.

Encore que plus affirmés dans les notions de patrie et de nation que dans celle d'Etat, le caractère social relatif et l'historicité des trois notions apparaissent sans conteste. L'expression de la relativité sociale de notion et patrie atteint parfois leur être, quoique avec des forces inégales (de la critique de nation au rejet peu balancé de patrie). L'historicité de nation fait appel aux longues durées, aux idées d'époque, de stade. Elle fait jouer économie et politique. Elle repose sur une dialectique sociale et politique de la nation. La longue durée, l'opposition d'époques, ne sont pas absentes de l'historicité de la nation de patrie, mais elles sont reléguées par une historicité de la circonstance qu'elles font valoir ; c'est une historicité du rapport à l'extérieur, qui confère parfois aux faits d'expérience la forme apaisée d'opposition éthique, plus universelle qu'historique.

Les classes jouent dans les définitions mêmes de nation et Etat, elles interviennent relativement peu dans celles de la notion de patrie, notion qui paraît sociale par son action propre. Les registres d'action et de réaction des classes diffèrent selon les notions. Nation et Etat les intègrent, en retour elles s'opposent à ces deux notions, y opèrent des différenciations. En revanche, patrie ne paraît pas devoir intégrer l'action des oppositions internes de classes qu'elle connaît, c'est un rejet mutuel.

Hormis les rapports généraux associatifs ou différenciateurs entre

Bernard Peloille

les notions « nation », « Etat », « patrie », l'association nation-Etat comme fait global (que ce soit comme expression de la nation, ou dans les fonctions de l'Etat), leurs implications réciproques, directes et indirectes (notamment entre nation et pouvoir politique, forme d'Etat), nous donnent à voir une connivence dialectique entre ces deux notions sans équivalent avec la notion de patrie. Leurs relations révèlent, en effet, une identification nation-pouvoir politique, une dépendance de nation à l'égard de la forme du pouvoir politique ; Etat y apparaît comme pouvoir politique, en diverses formes, il y est action et fonction. La confrontation nation-Etat est celle du multiple et de l'unicité, de l'intégrateur et du discriminant, que nation et Etat peuvent être respectivement et de façon non concomitante.

Les polysémies de ces trois termes ont des densités différentes, la notion « patrie » s'avère ici moins poreuse que les notions « nation » et « Etat ». Dans les trois notions, les idées d'ordre social et politique sont prégnantes, et leur poids paraît relativement indépendant des formes polysémiques propres à chaque notion.

Par ses fortes valeurs globalisantes et une historicité affirmée, la notion « nation » *tend* à apparaître comme *communauté historique*. Les caractères dominants de cette communauté ne sont point d'ordre économique ou culturel, et encore moins ethnique et racial ou d'opposition internationale, ils sont *d'ordre politique et social*. Comment ne pas y percevoir des échos de la pratique et des grandes pensées historiques de la nation, en France certes, mais aussi celle du Marx du *Manifeste* ? Il nous plaît de croire que c'est essentiel à la dimension sociologique du fait national en France.